

aurélie jeglot

21/04/24 14:52

enquete publique-desserte Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'attention du Commissaire enqueteur,

Madame , Monsieur,

je viens vers vous concernant le projet de desserte de Luçon. Nous résidons actuellement [REDACTED] 85400 Luçon.

La desserte devrait passer à (environ) 500 M au nord et à l'Est de notre habitation.

Nous nous interrogeons en premier sur le lieu choisi. Chaque hiver; la nappe phréatique déborde en contre bas au nord de chez nous sur le tracés de la future route. Celle ci passera sur ce point d'eau ainsi qu'un petit bois qui devient marécageux à l'Est de chez nous et est également régulièrement inondé. Ce choix nous interroge d'un point de vue écologique.

Nous nous demandons également, lorsque l'élévation sera faite sur ce site, où s'écoulera le surplus d'eau de cette zone qui sera situé en contre haut de nos habitations? Le surplus d'eau ne risque t-il pas de venir vers nos logements?

Il y'a à peine un an lorsque nous avons appris ce projet, nous avons fait estimer notre maison et demander à deux agences immobilières l'impact sur la valeur immobilière de notre bien si ce projet aboutit. Ces deux agents nous ont indiqué une perte de valeur de l'ordre de 20 à 30% ce qui forcément nous inquiète.

Lorsque nous sommes arrivés en Vendée , nous avons fait le choix de ne pas investir en lotissement et de privilégier un terrain en campagne avec vue sur la plaine. Notre paysage va être totalement modifié avec une surélévation et des mûrs.

Nous nous interrogeons sur l'utilité de ce projet, du coût pour l'état pour un tronçon qui prolongera la route jusqu'au lieu dit "4chemins", qui impactera le paysage local et impactera la valeur de nos maisons.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

JEGLOT Aurélie BORRAS Ludovic